

# Flandre-Lys : la mutuelle santé devrait se concrétiser au printemps

Publié le 09/02/2016 PAR RAPHAËLLE REMANDE

Bonne nouvelle : la mutuelle santé portée par la communauté de communes Flandre-Lys (CCFL) est sur de bons rails. La semaine dernière, les élus ont validé le principe d'un partenariat avec une association nommée Actiom. Objectif : permettre un meilleur accès aux soins aux habitants.



La CCFL initie le projet mais se retirera ensuite du fonctionnement. Objectif : améliorer les conditions d'accès aux soins.

Les premières permanences pourraient se tenir au printemps ou à l'été. Elles se dérouleront – Geneviève Fermentel, adjointe à Laventie et vice-présidente aux affaires sociales y tient – dans chacune des huit communes de la CCFL. Le personnel d'Actiom les assurera. **Les habitants intéressés pourront venir présenter leurs besoins** (par exemple préférence pour un meilleur remboursement des soins hospitaliers, des médecines douces ou encore de l'orthodontie, etc.).

C'est en fonction de cela et des ressources de l'habitant qu'Actiom ira chercher le meilleur prestataire pour proposer un contrat.

« Actiom sert d'interface, résume Geneviève Fermentel. Dans la plupart des cas, ils travaillent avec des mutuelles et parfois des assureurs . » Un concept idéal pour les élus de Flandre-Lys qui veulent toucher le plus d'habitants possible pour améliorer l'accès général aux soins. Actiom, dont le siège régional est à Saint-Amand-les-Eaux, est d'ailleurs en plein développement : **elle est déjà présente dans plus de 600 communes de France.**

Rappelons que le projet avait été lancé en août dernier quand des questionnaires avaient été distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Au final : 527 retours.

## Une réunion publique au printemps

Et un sondage grandeur nature qui a révélé **un fort besoin des personnes âgées**, qui trop souvent se passent de mutuelle, mais aussi une demande des jeunes, ou encore d'artisans.

C'est après dépouillement des questionnaires qu'Actiom a été choisie.

Avant de lancer pour de bon la mutuelle, la CCFL organisera **une grande réunion publique, sans doute courant avril**. L'association pourra alors en dire plus sur les tarifs et son fonctionnement. Lorsque les élus avaient lancé le projet, ils espéraient la souscription de 400 contrats.